



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Présentation du PLFR3 lors du compte-rendu du Conseil des ministres

**Intervention de Bruno Le Maire,
ministre de l'Economie et des Finances**

Elysée

Mercredi 10 juin 2020

Contact presse :

Cabinet de Bruno Le Maire

01 53 18 41 13



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bonjour,

L'OCDE a confirmé dans ses prévisions ce matin le chiffre de récession que nous avons prévu dans le projet de loi de finance rectificative avec le ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérald Darmanin : -11 % pour l'année 2020.

La gravité de cette récession appelle une réponse massive et c'est cette réponse massive, immédiate et efficace que nous avons apportée sous l'autorité du président de la République et du Premier ministre.

Je rappelle que l'ensemble des sommes qui sont consacrées à cette réponse à la crise économique représentent, 460 milliards d'euros avec ce projet de loi de finance rectificative. C'est 20 % de la richesse nationale française. C'est l'équivalent du produit national brut de l'Autriche. C'est donc une réponse massive et, je le redis, efficace, qui a été apportée à cette crise.

Quand nous regardons les différents instruments qui ont été mis en place : le prêt garanti par l'État, 95 milliards d'euros de décaisser, le Fonds de solidarité, 3 millions d'entreprises qui en ont bénéficié, le chômage partiel, les exonérations de charges sociales. Tout cela représente des mesures qui ont été utilisées largement par les entrepreneurs, par les salariés et qui nous ont permis d'absorber le premier choc de cette crise.

Maintenant, nous entrons dans un deuxième temps. Le temps que le président de République a appelé celui de « la résilience ». C'est le terme qu'il a employé devant les partenaires sociaux. Ce temps nous amène à soutenir, avec ce projet de loi de finances, un certain nombre de secteurs qui sont les plus menacés et avec eux, des centaines de milliers d'emplois. Nous voulons, avec ce projet de loi, protéger les emplois et accélérer la transformation de secteurs industriels français.

Sont donc concernés dans ce projet de loi le secteur du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, du sport et de la culture. Ce sont toutes les mesures qui ont été annoncées par le Premier ministre il y a quelques jours.

Le président de la République a présenté le plan de soutien à l'industrie automobile il y a une dizaine de jours.

Le secteur de la *tech* et des start-ups, ce sont les propositions que nous avons présentées pour 1,2 milliard d'euros avec Cédric O la semaine dernière.

L'industrie aéronautique, c'est le plan que nous avons présenté avec Elisabeth Borne et la ministre des Armées, hier.

Viendront également en complément des mesures pour le bâtiment qui figureront dans ce projet de loi de finances ainsi que des mesures pour le commerce et l'artisanat sur lequel nous sommes en train de travailler et qui seront précisées au cours du débat parlementaire.

L'ensemble de ces mesures représente 45 milliards d'euros en soutien à des secteurs qui sont, je le redis, les plus touchés par la crise. La logique de ces interventions, c'est protéger les emplois. C'est aussi accélérer la transformation de ces secteurs.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Nous voulons que ces secteurs puissent se digitaliser, se robotiser. Nous voulons que les PME et les sous-traitants puissent accélérer leur transformation économique parce qu'il ne s'agit pas simplement de sauver notre capital humain et notre capital d'entreprises, il s'agit aussi de préparer l'après-crise et avoir un tissu industriel, un tissu économique qui soit le plus performant possible. **Ça, c'est le premier volet de ce projet de loi de finances.**

Le deuxième, il vise à protéger des salariés et protéger l'emploi, non seulement par le soutien aux entreprises mais aussi par les dispositifs de soutien spécifique à l'emploi. C'est l'ensemble des mesures sur lesquelles travaille la ministre du Travail Muriel Pénicaud avec notamment des mesures massives pour soutenir l'apprentissage.

L'apprentissage a été un des grands succès des trois premières années du quinquennat et nous avons dans ce texte des dispositions qui visent à soutenir l'embauche des apprentis pour que nous n'ayons pas des centaines de milliers de jeunes qui trouvent porte close au moment où ils vont arriver sur le marché du travail. Un apprenti qui sera embauché au-delà de 18 ans fera l'objet d'une prime de 8 000 euros et 5 000 pour un mineur. C'est une façon d'inciter les entreprises, y compris d'ailleurs les plus grandes, à embaucher massivement des apprentis.

Un certain nombre de dispositifs sont en cours de négociation. Je pense, en particulier, à un dispositif absolument essentiel qui est celui de l'activité partielle, parce que c'est cette activité partielle qui permettra de maintenir de l'emploi, d'éviter les licenciements, d'éviter les départs forcés dans des entreprises et, avec ces départs forcés, des drames sociaux et la perte de capital humain pour l'économie française. **Ça, c'est le deuxième volet du projet de loi de finances.**

Le troisième concerne les dispositifs européens qui ont été adoptés le 9 avril dernier par les ministres des Finances et les dispositifs de financement du chômage partiel par la Commission européenne. C'est le dispositif « SURE », la mise en place du mécanisme européen de stabilité et les prêts de la Banque européenne d'investissement (BEI). Nous pourrons, en mettant en place ces dispositifs européens, disposer de 40 milliards d'euros de prêts supplémentaires de la Banque européenne d'investissement, notamment pour les entreprises les plus à risque et technologiquement les plus avancées.

Après ce projet de loi de finances viendra le moment du plan de relance national sur lequel le président de la République et le Premier ministre ont déjà ouvert les discussions. Nous discutons avec les Régions. Nous discutons avec la majorité, avec les économistes, avec l'ensemble des oppositions. Nous discutons évidemment avec les partenaires sociaux pour voir quelles sont les meilleures options qui doivent permettre d'accélérer la reprise de notre pays.

L'objectif et le cap ont été fixés clairement par le président de la République. Il s'agit de construire une économie compétitive et décarbonée.

Pour terminer sur ce sujet, ma conviction profonde, c'est que l'économie française peut sortir plus forte, plus compétitive, plus durable de la crise économique que nous connaissons.

Merci.